

## Communiqué de presse

19 mai 2015 - N°17

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68



bbougon@scor.com

## Nominations au sein de SCOR

SCOR annonce plusieurs nominations à des fonctions Groupe :

Laurent Brémond rejoint le groupe SCOR comme Directeur des Ressources Humaines Groupe, sous la responsabilité de Denis Kessler, Président-Directeur général. Il est basé à Paris.

Laurent Brémond (47 ans), est diplômé de la London School of Economics et titulaire d'une maîtrise de l'université Paris IX Dauphine. Il débute sa carrière chez Schlumberger, où il occupe alternativement des rôles RH opérationnels et des rôles de spécialiste, basé successivement au Royaume-Uni, au Venezuela, en France, aux États-Unis et en Colombie. Directeur des Ressources Humaines de région puis de Division chez Invensys, basé en France et aux Etats-Unis, il devient ensuite Directeur des Ressources Humaines et de la Communication du Groupe Faiveley Transport basé à Paris.

**Spencer Alridge** est nommé **Group Chief Compliance Officer**, sous la responsabilité de Romain Launay, Secrétaire général de SCOR. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2015 et sera basé à Charlotte (Caroline du Nord, Etats-Unis).

Spencer Alridge (48 ans), est diplômé de l'université de l'Illinois (B.A.) et de l'université George Washington (J.D.), et est membre du barreau de Caroline du Nord et de Caroline du Sud (où il n'exerce pas). Il débute sa carrière en 1992 à Charlotte, en Caroline du Nord comme avocat en droit civil dans plusieurs cabinets d'avocats. En 2002, il rejoint la direction juridique du groupe Transamerica Reinsurance, où il est chargé des contentieux et arbitrages internationaux, puis des questions de droit et de conformité pour l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine ; enfin, en 2007, il est promu Directeur juridique adjoint. De 2006 à 2009, puis de nouveau en 2015, il se voit également confier la direction du service de règlement des sinistres aux Etats-Unis. Après l'acquisition de Transamerica Reinsurance par SCOR en 2011, il reste en charge des questions juridiques pour l'Amérique latine et le Canada au sein de SCOR Global Life Americas, où il est également chargé, en 2014, des traités de réassurance hors Etats-Unis.

\* \*



## Communiqué de presse

19 mai 2015 - N°17

Marie-Laurence Bouchon Directrice de la Communication +33 (0)1 58 44 76 10 mbouchon@scor.com

> **Bertrand Bougon** Head of Investor Relations & Rating Agencies +33 (0)1 58 44 71 68 bbougon@scor.com



## **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».